

## MIROVA FUNDS

*Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois*

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg**

**Grand-Duché de Luxembourg**

**R.C.S. Luxembourg B 148 004**

(la « SICAV »)

### AVIS AUX ACTIONNAIRES

#### AVIS INTERNET DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES DE TOUS LES COMPARTIMENTS

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en notre qualité d'administrateurs du conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** »), laquelle est gérée par Natixis Investment Managers International<sup>1</sup> (la « **Société de gestion** »), une société de gestion qui appartient au Groupe BPCE.

Le Conseil a décidé d'apporter des modifications au prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »), comme décrit plus en détail dans l'**Annexe**. Toutes les modifications entreront en vigueur à la date de prise d'effet du Prospectus.

Les documents d'informations clés (les « **DIC** ») et/ou les documents d'informations clés pour l'investisseur (les « **DICI** ») le cas échéant, le Prospectus, les statuts de la SICAV et les rapports les plus récents, qui décrivent dans le détail les caractéristiques de la SICAV, peuvent être obtenus sans frais :

- Au siège social de la Société de gestion  
Natixis Investment Managers International :  
43, avenue Pierre Mendès France  
75013 PARIS, FRANCE

Ces documents vous seront envoyés dans un délai d'une semaine suivant la réception d'une demande écrite.

- Ou sur le site Internet [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Luxembourg, le 5 juin 2024

Le Conseil

---

<sup>1</sup> Natixis Investment Managers International est une société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

### Annexe

#### **1. Création d'un nouveau compartiment d'actions**

Le Conseil a décidé de créer un nouveau Compartiment d'actions dénommé Mirova Global Thematic Equity.

#### **2. Création d'un nouveau compartiment à revenu fixe**

Le Conseil a décidé de créer un nouveau Compartiment à revenu fixe dénommé Mirova Global Sustainable Credit.

#### **3. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova Global Sustainable Equity Fund (le « Compartiment »)**

##### **3.1 Modification du nom du Compartiment**

À des fins de clarification, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova Global Sustainable Equity Fund	Mirova Global Sustainable Equity

##### **3.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment**

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

###### **« Objectif d'investissement »**

*L'objectif d'investissement du Mirova Global Sustainable Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions mondiales par le biais d'un processus d'investissement qui intègre pleinement les considérations de durabilité.*

*La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de Référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de Référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.*

*L'Indice de Référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.*

*L'Indice de Référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »*

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

### « Stratégie d'investissement »

*Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actions de sociétés du monde entier et cherche à investir dans des sociétés ayant une position optimale afin de bénéficier des retombées économiques liées aux transitions à long terme qui affecteront l'économie mondiale au cours des dix prochaines années ou au-delà de cette période (transitions démographiques, technologiques, environnementales et de gouvernance majeures). Le Compartiment applique également une approche d'investissement durable en cherchant à investir dans des sociétés qui contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD ») par le biais de leurs produits, services et/ou pratiques.*

*La stratégie d'investissement repose sur un processus d'investissement actif et fondamental visant à générer de la valeur à long terme par le biais d'une approche ascendante. La sélection de titres est fondée sur une analyse fondamentale approfondie des sociétés, qui allie des considérations financières et durables.*

*Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés bénéficiant de perspectives de croissance à long terme et dont les actions présentent une valorisation attrayante à moyen terme.*

*Le portefeuille est élaboré à partir des choix du Gestionnaire Financier par Délégation qui identifie le profil de la société d'investissement et son profil de durabilité, en considérant également la liquidité et le potentiel de hausse de la société concernée, sans contraintes relatives à la capitalisation boursière, aux secteurs et à la pondération par rapport à l'Indice de Référence.*

*Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans les marchés émergents.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en instruments du marché monétaire et liquidités.*

*Le Compartiment peut investir en Inde (directement), en Chine (directement via des Actions H émises à Hong Kong) et en Russie (directement via le MICEX RTS). »*

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

#### **4. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova Climate Solutions Equity Fund (le « Compartiment »)**

##### **4.1 Modification du nom du Compartiment**

À des fins de clarification, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

<b>Désignation précédente</b>	<b>Nouvelle désignation</b>
Mirova Climate Solutions Equity Fund	Mirova Climate Equity

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

### **4.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment**

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

#### **« Objectif d'investissement »**

*L'objectif d'investissement du Mirova Climate Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des sociétés du monde entier qui fournissent des solutions ou adoptent des pratiques avancées visant à résoudre les problèmes environnementaux et à atténuer le changement climatique.*

*La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de Référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de Référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.*

*L'Indice de référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.*

*L'Indice de Référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »*

#### **« Stratégie d'investissement »**

*Le Compartiment suit une stratégie d'investissement durable thématique et cherche à investir dans des sociétés qui développent des solutions ou des services visant à remédier aux problèmes environnementaux (tels que l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les transports propres), ainsi que dans des sociétés favorisant la transition environnementale ou adoptant des pratiques avancées en matière de climat.*

*Le Gestionnaire Financier par Délégation investit dans des sociétés cotées en bourse dans le monde entier qui répondent aux critères de durabilité spécifiques définis selon le thème d'investissement.*

*Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres qui se focalise sur l'identification de sociétés sur la base de leur business model, y compris le positionnement stratégique, les pratiques de gouvernance, l'identification de moteurs de croissance durable, l'analyse de la solidité financière afin de déterminer la valorisation de la société sur une période à moyen terme.*

*Le processus de construction du portefeuille reflète le niveau de conviction du Gestionnaire Financier par Délégation concernant les opportunités d'investissement sans aucune restriction en termes de capitalisation, de secteur ou de pondération tout en surveillant le profil de risque global du Compartiment.*

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

*Le Compartiment investira au moins deux tiers de son actif total dans des actions émises par des sociétés situées dans des pays développés et jusqu'à 20 % de son actif net dans des marchés émergents.*

*Le Compartiment peut, jusqu'à 10 % de ses actifs nets :*

*- détenir des liquidités ; et*

*- investir dans des instruments du marché monétaire et/ou des fonds du marché monétaire et/ou des titres assimilés pour atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables.*

*Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des sociétés basées en Inde (directement), en Chine (directement via des actions H traitées sur le Hong Kong Stock Exchange) et en Russie (via des titres négociés sur le MICEX RTS).*

*Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR. »*

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

### **4.3 Modifications apportées au profil de l'investisseur type du Compartiment**

À des fins de clarification et conformément à la modification de la formulation exposée au paragraphe 4.2 ci-dessus, les informations relatives au « Profil de l'Investisseur Type » du Compartiment seront légèrement modifiées afin de spécifier que le Compartiment convient aux investisseurs qui, entre autres, (i) souhaitent investir dans un fonds ayant un objectif d'investissement durable et (ii) peuvent se permettre d'immobiliser leur capital en vue d'un horizon d'investissement à long terme.

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

## **5. Modification du nom et clarification de l'Objectif d'investissement et de la Stratégie d'investissement du Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund (le « Compartiment »)**

### **5.1 Modification du nom du Compartiment**

À des fins de clarification, le nom du Compartiment sera modifié comme suit :

<b>Désignation précédente</b>	<b>Nouvelle désignation</b>
<b>Mirova Biodiversity Solutions Equity Fund</b>	<b>Mirova Biodiversity Equity</b>

### **5.2 Ajustements apportés à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Compartiment**

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

Le Conseil a examiné l'objectif d'investissement et la politique d'investissement du Compartiment et a décidé de clarifier davantage les informations relatives à l'objectif d'investissement et à la stratégie poursuivis par le Compartiment comme suit :

### **« Objectif d'investissement »**

*L'objectif d'investissement du Mirova Biodiversity Equity (le « Compartiment ») est de générer une croissance du capital à long terme en investissant dans des actions de sociétés du monde entier qui contribuent à réduire leur impact sur la biodiversité ou qui encouragent la protection et la restauration des écosystèmes par le biais de leurs produits ou services, ainsi que dans des sociétés qui mettent en œuvre des pratiques durables pour soutenir cette transition.*

*La politique d'investissement repose sur une gestion active. La performance du Compartiment peut être comparée à celle de l'Indice de Référence. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de Référence, mais le Gestionnaire Financier par Délégation a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Cependant, le Compartiment ne vise pas à répliquer l'Indice de référence et peut donc s'en écarter fortement.*

*L'Indice de référence peut être utilisé pour déterminer la commission de performance qui sera éventuellement perçue.*

*L'Indice de Référence peut être considéré comme un indice de marché au sens large et ne vise pas à être cohérent avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment que le Gestionnaire Financier par Délégation vise à atteindre en appliquant la stratégie d'investissement durable décrite dans l'Annexe SFDR. »*

### **« Stratégie d'investissement »**

*Le Compartiment suit une stratégie d'investissement durable thématique et cherche à investir dans des sociétés qui développent des solutions ou fournissent des services permettant d'atténuer la perte de biodiversité ou d'adopter des pratiques avancées pour protéger et restaurer la biodiversité.*

*Le Gestionnaire Financier par Délégation investit dans des sociétés cotées en bourse dans le monde entier qui répondent aux critères de durabilité spécifiques définis selon le thème d'investissement. Le processus d'investissement repose sur une sélection de titres qui se focalise sur l'identification de sociétés sur la base de leur business model, y compris le positionnement stratégique, les pratiques de gouvernance, l'identification de moteurs de croissance durable, l'analyse de la solidité financière afin de déterminer la valorisation de la société sur une période à moyen terme.*

*Le processus de construction du portefeuille reflète le niveau de conviction du Gestionnaire Financier par Délégation concernant les opportunités d'investissement et la hausse de la valorisation sans aucune restriction en termes de capitalisation, de secteur ou de pondération tout en surveillant le profil de risque global du Compartiment.*

*Le Compartiment investira au moins deux tiers de son actif net dans des actions émises par des sociétés situées dans des pays développés et jusqu'à 20 % de son actif net dans des marchés émergents.*

*Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des sociétés basées en Inde (directement) et en Chine (directement via des actions H traitées sur le Hong Kong Stock Exchange).*

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

Le Compartiment peut, jusqu'à 10 % de ses actifs nets :

- détenir des liquidités ; et
- investir dans des instruments du marché monétaire et/ou des fonds du marché monétaire et/ou des titres assimilés pour atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables.

Pour de plus amples informations concernant l'objectif d'investissement durable du Compartiment, veuillez vous reporter à l'Annexe SFDR. »

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

### 5.3 Modifications apportées au profil de l'investisseur type du Compartiment

À des fins de clarification et conformément à la modification de la formulation exposée au paragraphe 5.2 ci-dessus, les informations relatives au « Profil de l'Investisseur Type » du Compartiment seront légèrement modifiées afin de spécifier que le Compartiment convient aux investisseurs qui, entre autres, peuvent se permettre d'immobiliser leur capital en vue d'un horizon d'investissement à long terme.

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont le Compartiment est géré, son profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

### 5.4 Modification des caractéristiques de la catégorie des classes d'actions EI NPF du Compartiment

Le Conseil a décidé d'abaisser la commission de gestion de la catégorie EI NPF de 0,55 % à 0,35 % et d'augmenter l'investissement initial minimum de 5 000 000 € à 10 000 000 €. Par conséquent, les caractéristiques de la catégorie des classes d'actions concernées du Compartiment seront modifiées comme suit :

Catégories de Classes d'Actions*	Frais de Gestion	Frais de Service	Frais Globaux**	Commission de souscription maximum	Commission de rachat maximum	Souscription initiale minimale***	Détention minimale***
EI NPF****	0,35 % p.a.	0,10 % p.a.	0,45 % p.a.	Néant	Néant	10 000 000 €	1 000 000 €

### 6. Modification du nom du Compartiment Mirova Europe Environmental Equity Fund

À des fins de clarification, le Conseil a décidé de modifier le nom du Compartiment comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova Europe Environmental Equity Fund	Mirova Europe Environmental Equity

## MIROVA FUNDS

**Société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois**

**Siège social : 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S Luxembourg B 148 004**

### 7. Modification du nom du Compartiment Mirova Women Leaders and Diversity Fund

À des fins de clarification, le Conseil a décidé de modifier le nom du Compartiment comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Mirova Women Leaders and Diversity Equity Fund	Mirova Women Leaders and Diversity Equity

### 8. Mises à jour diverses des Annexes SFDR des Compartiments

Un certain nombre de modifications, de clarifications et de mises à jour ont été apportées aux Annexes SFDR de l'ensemble des Compartiments de la SICAV (les « **Compartiments** »), afin d'améliorer la compréhension des actionnaires concernant l'approche de durabilité appliquée par les Compartiments et d'assurer la cohérence et l'exactitude de la terminologie et des descriptions utilisées dans le Prospectus et dans les Annexes SFDR.

Ces mises à jour comprennent notamment :

- le regroupement des principaux thèmes durables en 4 points au lieu de 6 précédemment (à savoir, le climat, la biodiversité, les opportunités sociales et le capital humain au lieu de l'économie circulaire, le développement socio-économique, la santé et le bien-être, la diversité et l'inclusion) ;
- l'ajustement des indicateurs de durabilité afin de refléter les thèmes de durabilité susmentionnés ;
- d'autres modifications rédactionnelles visant une meilleure compréhension des Annexes SFDR.

Les mises à jour susmentionnées n'affectent en rien la manière dont les Compartiments sont gérés, leur profil de risque ou le niveau des commissions applicables.

### 9. Autres modifications

Les modifications susmentionnées constituent les principaux changements apportés au Prospectus, même si d'autres modifications ont été effectuées principalement à des fins de mise en ordre et de cohérence.

\*\*\*